

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

N°015

OBJET :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE MONSIEUR LE MAIRE - ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES		
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 42	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 23 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,
Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSE : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants du Maire empêché pour siéger au sein du Conseil d'Administration des Etablissements scolaires suivants.

COLLEGE. André CHENIER

Titulaire : Mme ARCIZET
Suppléant : M. BREZET

COLLEGE ALAIN

Titulaire : M. GHISI
Suppléant : Mme THOMAS ep. DELTRIEU

COLLEGE Jules VERNE

Titulaire : Mme DOUTRES
Suppléant : Mme BERNARD

COLLEGE LE BASTION

Titulaire : Mme ALBERIDO
Suppléant : Mme KOWALCZYK

COLLEGE VARSOVIE

Titulaire : Mme ORTA
Suppléant : Mme CASTRES

COLLEGE GRAZAILLES

Titulaire : Mme DUTA
Suppléant : M. MARTY

LYCEE POLYVALENT J. FIL

Titulaire : M GHISI
Suppléant : Mme DOUTRES

LYCEE PAUL SABATIER

Titulaire : M. ROUMENOV
Suppléant : Mme BERNARD

LYCEE Charles CROS

Titulaire : Mme DOUTRES
Suppléant : M. MARTINET

LYCEE AGRICOLE CHARLEMAGNE

Titulaire : Mme CLERGUE
Suppléant : Mme THOMAS ep. DELTRIEU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à la majorité les propositions ci-dessus énoncées

M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ s'abstiennent

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31271-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026